



Sommaire

Résumé de la situation de sécurité alimentaire p.1

Analyse de la disponibilité alimentaire p.2

Conditions climatiques p.2

Situation agricole et élevage p.2

Accessibilité des produits alimentaires disponibles p.3

Conclusion et recommandations p.5

Résumé de la situation de sécurité alimentaire

La période septembre-octobre 2017 était une pluvieuse pour le département. Au cours du mois septembre, toutes les communes ont reçu de de l'ordre de 124.8 à 1099 mm. Quant au mois d'octobre, 50% des communes ont reçus des précipitations de l'ordre de 103 à 754 mm et 50% reçues de l'ordre de 32.2 à 99mm. En outre, deux ouragans Irma et Maria ont frappé le département engendré des rafales de vents et des pluies successives. Les vents apportés par l'ouragan Irma beaucoup de dégâts au niveau des parcelles de telles que l'igname, le bananier, canne à sucre etc.



Figure 1: Parcelle de bananier inondée à Camp Louise au mois de septembre

En termes de prix, ceux des produits locaux ont été majoritairement à la baisse en septembre et majoritairement à la hausse en octobre. Par ailleurs, les prix des produits importés ont été majoritairement à la hausse durant la période suite au passage des ouragans Irma et Maria. Ainsi, la baisse de prix a affecté 55.6% des produits locaux en septembre et 33.3 % au mois d'octobre. En revanche, la hausse de prix a affecté 44.4% des produits locaux en septembre et 66.7% en octobre. Cependant, 85.7% des produits importés ont subi une hausse en septembre alors que 62.5% ont connu une hausse en octobre. En générale, la situation alimentaire n'a pas connu un changement significatif au cours de cette période. Cependant, l'augmentation de l'offre en produits locaux a facilité une baisse de prix de certains produits bien que le faible niveau économique des ménages ait occasionné un problème d'accès. A signaler que la rentrée des classes au mois de septembre n'a été chose facile pour les ménages. De plus, une augmentation de vente de bétails a été observée sur les marchés et les récoltes étaient presque toutes vendues vidant ainsi toutes les réserves. En outre, les perspectives sont jusqu'à présent bonnes avec la période des pluies et la mise en place de la campagne d'hiver et certaines récoltes prévues. Malgré tout, la situation alimentaire au niveau du département reste à surveiller en matière d'excédent de pluies et absence d'appui du MARNDR et des ONGs en faveur des agriculteurs via des distributions de semences.

En ce sens, des actions pouvant palliées à un éventuel problème alimentaire sont nécessaires d'être entreprises. Parmi lesquelles, il y a lieu de poursuivre les recommandations faites antérieurement:

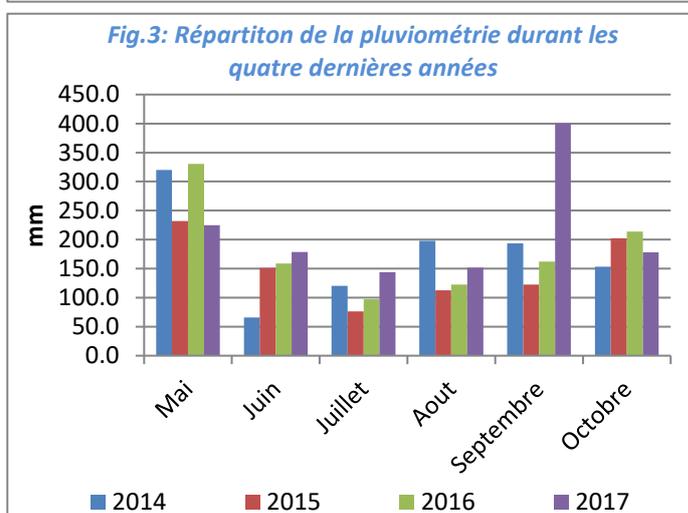
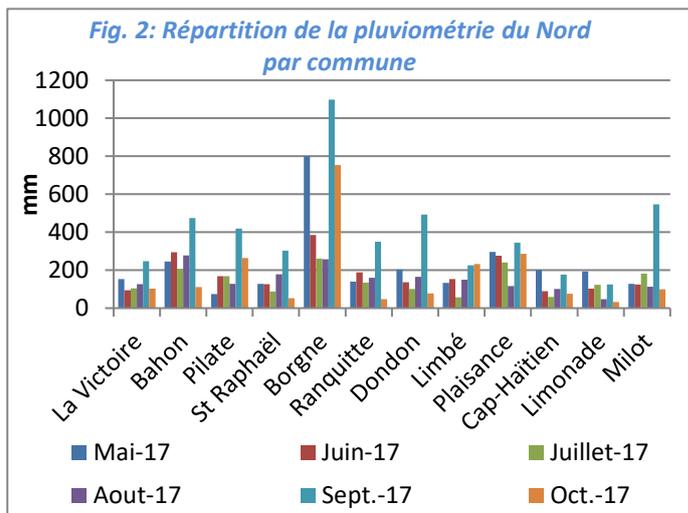
Il s'agit de :

- Planifier des interventions en matière de distribution de semences particulièrement le haricot et les drageons de bananiers;
- Promouvoir des activités de création d'emplois au bénéfice des ménages pauvres;
 - Poursuivre les encadrements des exploitants en paquets techniques et intrants agricoles.

Analyse de la disponibilité alimentaire

Informations sur les conditions pluviométriques

Cette période a été marquée par deux ouragans Irma et Maria. Le premier a fait beaucoup de dégâts au niveau des communes. Il a engendré des rafales de vents et des précipitations régulières particulièrement au mois de septembre. Durant ce mois, toutes les communes ont reçu de pluies de l'ordre de 124.8 à 1099 mm. Certaines communes non figurées sur la figure comme Bas Limbé, Quartier Morin, Port Margot, Grande Rivière du Nord et Plaine du Nord ont reçues respectivement 287.5, 135, 149,377.4, 342.9 mm de pluies. Quant au mois d'octobre, les précipitations étaient moins régulières. Environ 50% des communes ont reçus des précipitations de l'ordre de 103 à 754 mm et 50% en ont reçues de l'ordre de 32.2 à 99mm. Les communes Bas Limbé, Quartier Morin, Port Margot et Plaine du Nord ont reçu respectivement 174, 69,126, 92.7 mm de pluies. Durant les quatre dernières années, la précipitation moyenne au niveau des communes enregistrées sur le graphique accuse 400.3 mm considérés comme la moyenne la plus forte pour le mois de septembre. Cependant, au mois d'octobre, la moyenne la plus forte était enregistrée en 2016 soit 213.6 mm.



Situation agricole

Les activités agricoles, au cours de cette période, ont été marquées par la transplantation et la production de quelques plantules d'arbres fruitiers et forestiers et aussi de cultures légumières en majeure partie à Limonade, St Raphaël, Dondon, Pilate, Plaisance, Acul du Nord; L'établissement de pépinières d'arbres fruitiers et forestiers et légumières à Bahon, Dondon, Plaisance, Port Margot, Plaine du Nord, La Victoire, Acul du Nord; Le service du labourage à St Raphaël, Pilate, Port Margot (2^e Bas Petit Borgne et 5^e Bas Quartier), Guape (La Victoire), Bahon (Bois Pin, Bailly, Montagne Noire) et le service d'irrigation sur le périmètre Sanyago et Merlène à St Raphaël, à Cange (La Victoire), à Grison Garde. Aussi, au mois de septembre, on a observé à Limonade, de la préparation de sol, des semis du haricot, du maïs et des plantations de la canne à sucre, du bananier, de l'igname guinée, des boutures de patate douce, du manioc et la mise en place des pépinières maraichères (tomate, piment piqué etc.). Il y avait continuité de préparation de sol au cours du mois d'octobre. Les semis et les plantations étaient réalisées pour le maïs, le manioc, la patate douce, le vigna, et les cultures maraichères comme le chou, la tomate, le poivron, le piment piqué, la carotte, l'épinard. Avec les pluies qui tombaient régulièrement à Bahon, les parcelles étaient en très bon état. Au mois d'octobre, presque toutes les parcelles de gingembre étaient en stade de croissance et de maturation. Pour l'igname, en stade de maturation et de récolte. A St Raphaël, les activités agricoles se sont tournées autour de la grande campagne rizicole, le début de la campagne maraichère dans les sections communales. En outre, au mois d'octobre, il y avait des plantations de manioc, de patate, de bananier et de riz au Limbé. Pour la commune de Borgne il n'y avait pas vraiment de semis et de plantations. On ne pouvait même pas faire la préparation de sol pour les semis et plantations de Novembre. Il y avait un temps mort à cause des pluies régulières. Cependant, on a enregistré les semis du vigna et du haricot en septembre à Ranquitte. Aussi la plantation de patate douce, du maïs en petite quantité. On note une bonne germination du haricot et du vigna qui, au stade de préfloraison, sont soldés par un manque de pluie qui a engendré une mauvaise récolte donc un résultat non satisfaisant. Cependant, la patate est en développement, le maïs, en épiaison; le vigna en récolte et le haricot sera en récolte en fin de novembre et le début de décembre. Quant à la commune de Pilate, au mois de Septembre, elle a reçu une grande quantité de pluie

qui a causé un retard dans les plantations et les récoltes d'igname, de haricot. On a même enregistré une perte de haricot. Ainsi, les besoins en semences de haricot, cultures maraichères pour la campagne d'hiver se font déjà sentir car, les planteurs ont commencé à faire le labourage pour la plantation du haricot. A Port Margot, des parcelles sont emblavées en arachide, maïs, haricot, banane, malanga, manioc, patate, igname, maraichage. Au mois d'octobre, dans certaines parcelles, on était en train de procéder à la préparation de sol. Les autres sont emblavées en maïs, haricot, patate, riz, arachide, et aussi en bananier, manioc, malanga, igname canne à sucre et des cultures maraichères. Enfin, à Plaisance, le haricot de juillet- août aurait pu donner une très bonne production s'il n'était pas frappé par les pluies causant la brûlure des feuilles et la chute des fleurs. Malgré tout, le taux de réussite de la récolte pourrait être estimé à 60%. La campagne d'hiver est déjà commencée, dans certaines zones et on est en train de mettre des structures de conservation de sol telles que rampes de pailles sèches et vivantes. Il faut signaler que les planteurs qui n'avaient pas planté le haricot du mois d'août auront des difficultés pour s'approvisionner en semences pour la campagne d'hiver. **En termes de récoltes, elles** étaient de type manioc doux et amer, banane, canne à sucre, igname guinée en septembre et de types manioc, pois congo, banane en octobre à Limonade. À St Raphaël, par contre, le maïs, le riz, le pois de souche, l'épinard, la patate douce, le manioc, l'avocat, la banane étaient en récoltes. Quant au Limbé, les récoltes d'igname guinée, de manioc, de canne à sucre, du riz ont été réalisées. Aussi, il y avait des récoltes d'igname, de banane, de canne à sucre, de pistache, d'avocat de quelques citrus au Borgne. A Ranquitte, au mois de septembre les récoltes de maïs, d'avocat, de manioc doux, en faible quantité, ont été enregistrées et aussi celle de beaucoup de quenèpes. Pour le mois d'octobre, il y avait une continuité de récolte de maïs, d'avocat et d'orange sûre. C'est particulièrement un mois de récolte. A Pilate, les récoltes d'igname guinée, de banane, de citrus, du haricot ont été aussi enregistrées.

Dégâts du passage des ouragans Irma et Maria

Au niveau de la commune de Limonade, des vents ont jetés beaucoup de bananiers. Des parcelles de maïs, d'igname, de manioc ont été inondées et aussi des pépinières de cultures maraichères. On a estimé comme suite les pertes en bananiers soit 30% à Basse Plaine, 20% à Bois de Lance et 10% à Roucou. Des plantations ont été ravagées à Bahon. La situation de la route reliant Grande Rivière du Nord et Bahon était extrêmement difficile. Du côté de Dufailly, en entrant à la Grande Rivière du Nord, une partie de la route était tombée dans la rivière. Les avocats étaient en grande quantité sur le marché suite au passage du vent qui les a jetés. En outre, la situation d'inondation dans la commune de St Raphaël où toutes les pépinières de légume ont été emportées par l'eau dans tout le périmètre de Sanyago. Pour le poireau, une quantité de levées de 400lbs sur 150ha, pour le piment, une quantité de 300 lbs sur 100ha et pour la tomate une quantité de 80 lbs sur 25 ha ont été affectées. Les dernières averses ont causé beaucoup de dégâts dans les jardins de banane, de maïs et des pépinières de poireau, piment, tomate, etc. Au niveau de la commune du Limbé, au mois de septembre, une vingtaine de maisons ont été endommagées, une perte en vie humaine a été enregistrée à la 4^e section Chabotte(Cardiaque). Environ 25 ha de plantation de banane, canne à sucre, malanga, maïs, pistache ont été perdues par les inondations dont les zones les plus touchées comme les 4^e Chabotte et 6^e sections Soufrière Limbé. A Dondon, au mois de Septembre 2017, beaucoup de pertes ont été enregistrées. Les cultures les plus frappées étaient le bananier à 25% environ des plantations, l'avocatier à 15%, le Caféier à 10% et le haricot à 5%. Les pertes en bétails soit 25 porcins particulièrement les porcelets, 25 caprins, 2 bovins et 150 volailles. Une perte en vie humaine a été enregistrée à Bassin Caïman 2^e section de Dondon. Pour le Borgne, plusieurs parcelles ont été affectées. Le 7 septembre 2017, le passage Irma n'était pas inaperçu. Plusieurs localités ont été visitées et on a constaté que des parcelles contenant les cultures telles que igname, cacaoyer, bananier et arbre véritable ont été affectées. Mais il n'y avait pas d'inondations. Pour la 3^e section, les localités les plus touchées furent Saradon et Malva. D'un autre côté, Robin, Jacot, Fond Milot furent les principales affectées pour la 1^{ère} section Margot. Cependant, Moreau, Bassin Caïman et Dargan sont sélectionnées pour la 2^e section Boucan Michel et Chimen Chanpay fut retenue pour la 5^e section Champagne. Nan Mazi pour la 4^e section Trou d'Enfer. Au niveau des productions végétale et animale, Ranquitte n'a pas été d'une grande frappe. Cependant, certaines maisons ont été affectées au niveau de la 3^e section Cracahail et 2^e section Bois de Lance. Plusieurs avocatiers, bananiers, des petites maisons mal construites sont brisés par le vent et la pluie. Certains bétails ont été disparus. À la Grande Rivière du Nord, des parcelles ont été toutes inondées. Certaines plantations bananières étaient la cible de rafale de vent et causaient la chute de plusieurs bananiers. Quant à Port Margot, beaucoup de parcelles emblavées en arachides, malanga, banane, haricot, manioc, canne à sucre ont été affectées par des chutes de pluies accompagnées de vents moyens. Ce qui a entraîné une replantation des parcelles de bananier endommagés par l'ouragan IRMA. Les parcelles de haricot sont aussi tournées à l'envers. Beaucoup d'arbres fruitiers comme l'arbre véritable et à pain voir même les avocatiers sont dépourvues de fruits compte tenu des dégâts enregistrés. En date du 16 octobre en cours, un vent impétueux sillonnant la commune. Cette dernière a connu la chute de quelques arbres et bananiers. Malgré la fréquence quotidienne des pluies à Plaisance, les parcelles de haricot se portaient très bien exceptées celles qui se trouvaient dans les bas fonds. Les parcelles de bananiers et d'igname ont été dévastées par le vent surtout à la 5^e section Latrouble. Le passage de l'ouragan Irma a causé des dégâts considérables dans les plantations de bananiers, d'igname, de canne à sucre et certains fruits tels que chadèque, avocat, orange. Les cultures les plus affectées sont celles situées au sommet des mornes. Dans certaines

zones on a enregistré des glissements de terrain à travers la commune de Plaisance. Pour Quartier Morin, les parcelles ont été en partie dévastées par le vent. Ainsi, 25 ha de bananiers ont été partiellement dévastés. A La Victoire, il y eut pertes totales dans les parcelles de légumes par les eaux de ruissellement et les rivières provoquées par les fortes précipitations. Pertes presque totales dans les pépinières maraichères situées au niveau des berges de la rivière. Enfin à Pignon, plusieurs parcelles ont été inondées au mois de septembre durant le passage de l'ouragan Irma.

En termes de distribution de semences, Limonade a bénéficié du MARNDR quelques cultures maraichères comme le piment pique, la carotte, le poireau. Les trois sections de Bahon ont bénéficié de semence de petit mil au mois de septembre. Au mois d'octobre, AVANSE a distribué une grande quantité de plantules soit 4000 cèdres, 4000 citrus et 4000 noyers à Bas Limbé. La commune de Ranquitte a reçu du MARNDR 5sacs de 2 marmites par petit sac de sorgho « Pa pe pichon » pour 4 ha et 9 bénéficiaires ont été enregistrés. A Port Margot, Il y distribution de 8 marmites de pois de souche, 35 marmites de maïs . En Octobre 2017, à Plaine du Nord des cultures maraichères telles que tomate, calalou, carotte soit 25 sachets ont été distribués. Quant à Quartier Morin, elle a reçu 1 sac de pois de souche pour la campagne d'été, En octobre, 8 caisse d'igname et 3800 bananiers ont été transmises à 30 bénéficiaires au niveau Dubourg et Piment du coté de Pilate.

Autres contraintes enregistrées

A Bas Limbé, il y a présence de fourmis folles dont 3 maisons et 11 jardins ont été infestées. Les zones les plus affectées sont Bayon, Bout de fer, Mondion, Etang Papa Georges. A Port Margot, Certains propriétaires de bœufs sont aux abois avec les attaques des chiens qui tuent déjà 13 bœufs et 19 sont gravement blessés. Il y a carence de semence de haricot etc. et les planteurs souhaitent recevoir des semences de haricot de la part de la DDAN pour la saison novembre – Décembre prochaine.

Santé animale

En termes de disponibilité en fourrage et en eau, la situation des bétails était plus ou mois normale. Des dispositions ont été prises par le MARNDR contre certaines maladies comme par exemple certaines interventions ont été réalisées au niveau de Limonade contre les parasites et l'infection sur les bovins, porcins, caprins équins et des chiens. La dystosie et la rétention placentaire sur les bovins, caprins, équins; contre la castration, le T-Chen et la peste porcine classique sur les porcs. En total, les interventions ont été réalisées sur 75boeufs, 51 cabris, 96 porcs, 25 équins, 30 chiens, soit 267 bétails.

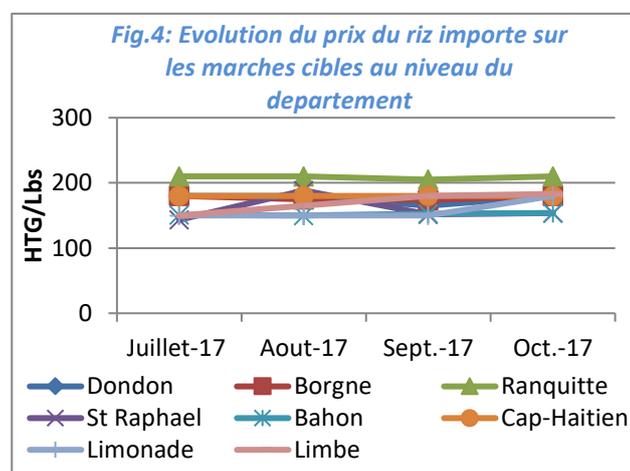
ACCES AUX ALIMENTS

Disponibilité des produits

Les marchés étaient bien approvisionnés au niveau du département. C'était une période de récolte particulièrement au niveau de presque toutes les communes. Par exemple, les produits comme l'igname guinée, la banane, le haricot, le manioc doux et amer, le pois congo, le maïs, le riz, la canne à sucre, la pistache y étaient présents. On y trouvait aussi des fruits comme l'avocat, le quenèpe, les citrus tels l'orange et chadèque etc. De plus, des légumes comme épinard, piment, gombo, poireau, etc. y étaient disponibles. Cependant, durant le passage des ouragans Irma et Maria, une diminution de commerçants a été observée sur les marchés et aussi au niveau des produits.

Évolution des prix des produits alimentaires sur le marché

En glissement mensuelle, les prix des produits locaux sont majoritairement à la baisse comme pour la période précédente en septembre et majoritairement à la hausse en octobre. En effet, les produits tels le riz, les haricots noir et rouge, le pois inconnu sont affectés par une hausse de prix en septembre et le riz, le sorgho, les haricots noir et rouge, le pois inconnu, le maïs en grain en octobre. Par ailleurs, les prix des produits importés sont majoritairement à la hausse durant la période suite au passage des ouragans Irma et Maria. Ainsi, la baisse de prix a affecté 55.6% des produits locaux en septembre et 33.3 % au mois d'octobre. En revanche, la hausse de prix a affecté 44.4% des produits locaux en septembre et 66.7% en octobre. Cependant, 85.7% des produits importés ont subi une hausse en septembre alors que 62.5% ont connu une hausse en octobre. Il est à signaler que la baisse de prix enregistrée au niveau des produits locaux particulièrement au mois de septembre est engendrée par les récoltes. Contrairement, la hausse de prix des produits tant locaux qu'importés est occasionnée par le passage des ouragans Irma et Maria. D'un autre coté, les variations de prix enregistrées pour la majorité des produits au cours de la période sont faibles. Ainsi, on a enregistré des plus forts taux de variation pour le maïs en grain qui a accusé un taux de



(-11.4%) au mois de septembre et le maïs moulu importé qui a accusé un taux de 23.9% en octobre. Pour les autres produits, ils ont accusé des taux de variation allant de (-6.6%) à 4% en septembre et de (-11.3%) à 13.1% en octobre. En glissement annuel, une situation identique à la période précédente a été observée. Ainsi, on a enregistré une hausse de prix pour la majorité des produits locaux et importés. En effet, 66.7% des produits locaux ont connu une hausse de prix durant la période. Quant aux produits importés, 87.5% ont connu une hausse de prix en septembre et 75% au mois d'octobre. Cependant, les taux de variation de prix demeurent plus significatifs comme précédemment. Ainsi, en septembre, ils se situent inclusivement dans l'intervalle (-10.9%) et 43.4% et en octobre dans l'intervalle (-12%) et 47.1%. A noter que, le sorgho est le produit local qui est affecté par les plus forts taux de variation soit 43.4%

en septembre et 47.1% en octobre. En outre, le haricot Pinto est le produit importé qui est affecté par les plus forts taux de variation soit 18.3% en septembre et 15.1% en octobre.

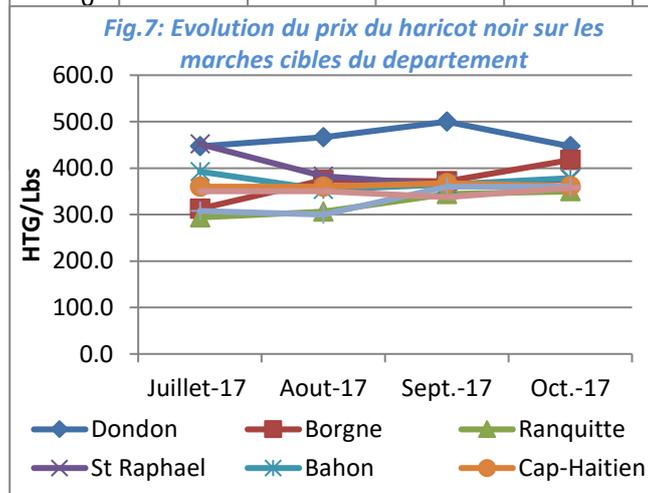
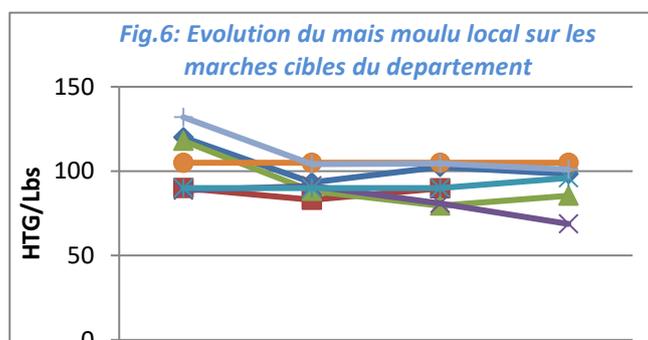
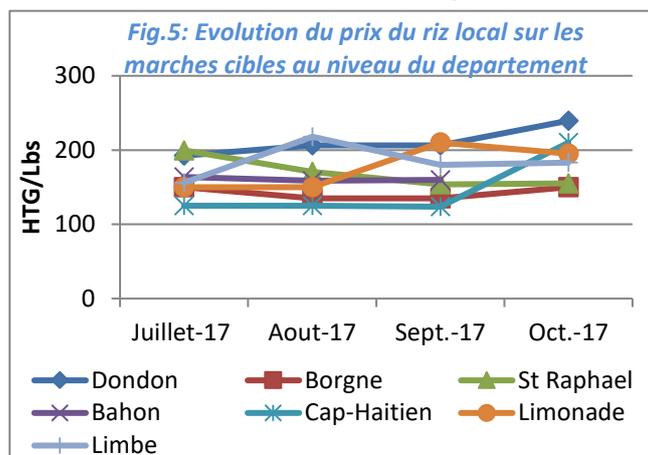
Quant à la fixation des prix sur les différents marchés, ce du riz importé Bull a connu une certaine stabilité sur le grand marché du Cap-Haïtien en septembre. Cependant, il a connu une baisse à Dondon, Borgne, Ranquitte, St Raphaël, Limonade et une hausse à Bahon et Limbé en septembre et octobre (Figure 4).

Pour ce qui concerne le riz local, une certaine stabilité a été observée sur les marchés du Borgne et une baisse de prix a été enregistrée à St Raphaël, Cap-Haïtien, Limbé en septembre. En revanche, une hausse de prix a été enregistrée à Dondon, Bahon, Limonade en septembre et à Dondon, Bahon, St Raphaël, Cap-Haïtien, Limbé en octobre. (Figure 5). Pour le maïs moulu local, son prix est stable sur les marchés du Cap-Haïtien, Limonade, Limbé en septembre et à Limonade en octobre. Il a connu une certaine baisse à St Raphaël, Bahon en septembre et à Dondon, Bahon, Limbé en octobre. Cependant, une hausse a été observée Dondon, Borgne au cours du mois septembre et à St Raphaël, Cap-Haïtien en octobre. (Figure 6).

Enfin, le prix du haricot noir a connu une certaine stabilité à Limonade au mois d'octobre tandis qu'une hausse a été observée sur les marchés de Dondon, Ranquitte, Bahon, Cap-Haïtien, Limonade en septembre et sur les marché de Borgne, Ranquitte, St Raphaël, Bahon, Limbé en octobre. En revanche, une baisse a été enregistrée à Borgne, St Raphaël, Limbé en septembre et à Dondon, Cap-Haïtien en octobre. (Figure 7).

Conclusion et recommandations

Les informations collectées au cours des mois de septembre et d'octobre, ont montrées qu'elle a été une période qui a reçu beaucoup de pluies. Cependant, beaucoup de communes ont été frappées par les ouragans Irma et Maria au mois de septembre et les cultures comme le bananier, l'igname, la canne à sucre etc. étaient leur principale cible. En outre, au niveau de plusieurs communes, des activités de préparation de sol, de semis et de plantations ont été entreprises. Pour d'autres, cette période a été marquée particulièrement par des récoltes. En effet, les récoltes d'igname guinée, de la banane, du haricot, du manioc doux et amer, du pois congo, du maïs, du riz, de la canne à sucre, de la pistache ont été enregistrées. Aussi des fruits comme l'avocat, le quenèpe, les citrus tels l'orange, le chadèque et des légumes comme épinard, piment, gombo, poireau, ont été en récolte. Ainsi, ces différents produits récoltés ont favorisé une certaine disponibilité en produits locaux sur les différents marchés. Ces derniers ont été bien acharlandés avec la présence des produits locaux et importés sauf au moment des pluies occasionnés par les ouragans au mois de septembre. En matière de prix, les produits locaux, en majorité, ont connu une baisse au mois de septembre suite à l'augmentation de l'offre sur les différents marchés tandis qu'en octobre, ils ont connu majoritairement une hausse suite au passage de l'ouragan Irma particulièrement. En effet, les produits tels le riz, les haricots noir et rouge, le pois inconnu sont affectés par une hausse de prix en septembre et le riz, le sorgho, les haricots noir et rouge, le pois inconnu, le maïs en grain en octobre.



Quant aux produits importés leurs prix sont majoritairement à la hausse durant la période suite au passage des ouragans qui a occasionné une certaine diminution de l'offre sur les marchés. En générale, la situation alimentaire au niveau du département n'a pas connu un changement significatif au cours de cette période comme précédemment. Cependant, l'augmentation de l'offre en produits locaux a facilité une baisse de prix de certains produits bien que le faible niveau économique des ménages ait occasionné un problème d'accès. A signaler que la rentrée des classes au mois de septembre n'a été chose facile pour les ménages, vu que la situation économique de ces derniers demeure très précaire. Ainsi, une augmentation de vente de bétails a été observée sur les marchés et les récoltes étaient presque toutes vendues vidant ainsi toutes les réserves. En outre, les perspectives sont jusqu'à présent bonnes avec la période des pluies et la mise en place de la campagne d'hiver. Malgré tout, la situation alimentaire au niveau du département reste à surveiller en matière d'excédent de pluies et absence d'appui du MARNDR et des ONGs en faveur des agriculteurs via des distributions de semences.

En ce sens, des actions pouvant palliées à un éventuel problème alimentaire sont nécessaires d'être entreprises. Parmi lesquelles, il y a lieu de poursuivre les recommandations faites antérieurement:

Il s'agit de :

- Planifier des interventions en matière de distribution de semences particulièrement le haricot et les drageons de bananiers;
- Promouvoir des activités de création d'emplois au bénéfice des ménages pauvres;
- Poursuivre les encadrements des exploitants en paquets techniques et intrants agricoles.

Nous apprécierons tout commentaire qui pourrait contribuer à faire de ce bulletin un outil plus utile.

Pour information et contact:

Agronome Rony Pierre pierre.ronyb65@yahoo.fr, Tél: 3723-7023/ 33672547

Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA): 2257-6333 ou publication@cnsahaiti.org